Les échos de Scy-Chazelles

Le bulletin d'informations de votre commune
Novembre 2018 - n°69 - www.mairie-scy-chazelles.fr

Agenda

NOVEMBRE	Jeudi 22	**Rencontre** avec Paul Couturiau, auteur Mosellan	Bibliothèque Municipale	Bibliothèque en après-midi
DÉCEMBRE	Dimanche 25	**Repas des aînés**	Municipalité	Espace Liberté à 12h00
	Samedi 1	**Théâtre** Des Masques des Voix	Municipalité	Espace Liberté à 20h30
	Vendredi 7	**Téléthon**	Scy-Chazelles Loisirs	Salle Esplanade de 16h00 à 20h00
	Vendredi 7	**Spectacle** « Je me souviens... Paroles de Scy-Chazelles »	Bibliothèque Municipale	Bibliothèque à 18h00
	Samedi 8	**Spectacle** « Je marche à petits pas » Cie En corps et en Jeu	Bibliothèque Municipale	Espace Liberté à 20h00
	Samedi 8	**Spectacle** « Un hiver au Poil » par Claire Drach	Bibliothèque Municipale	Espace Liberté - Bibliothèque à 10h00
	Dimanche 9	**Concert** Chorale Jubilatio	Conseil de Fabrique	Eglise Saint Remi Après-midi, horaire à préciser
	Mercredi 12	**L'Atelier de Noël** pour enfants sur réservation	Bibliothèque Municipale - Noël en Moselle	Bibliothèque à 16h00
	Samedi 15	**Café littéraire**	Bibliothèque Municipale	Bibliothèque à 10h00
	de Mardi 18 à Vendredi 21	**Exposition** « L'Esprit de Noël » par les Instants mobiles	Bibliothèque Municipale - Noël en Moselle	Bibliothèque Horaires d'ouverture
	Vendredi 21	« **Une Soirée au poil** » pyjama party familiale	Bibliothèque Municipale - Noël en Moselle	Bibliothèque à 18h00
JANVIER	Vendredi 11	**Voeux du Maire**	Municipalité	Espace Liberté à 18h30
	Dimanche 13	**Concert du Nouvel An**	Municipalité	Espace Liberté à 15h00
	Mercredi 16	**Atelier d'origami** sur inscription	Bibliothèque Municipale	Bibliothèque à 16h00
	Samedi 19	**Café littéraire**	Bibliothèque Municipale	Bibliothèque à 10h00
	Dimanche 20	**Thé dansant**	Municipalité - LuScyoles	Espace Liberté de 15h00 à 19h00
	Samedi 26	**Veillée contée** Daniel Dubourg	Etincelles	Auberge du Petit Tonneau à 18h00
	Samedi 26	**Soirée Théâtre** Ile en Joie	Municipalité	Espace Liberté à 20h30
FÉVRIER	Samedi 9	**Lancement du thème annuel**	Municipalité	Espace Liberté à 20h00
	Mercredi 13	**Atelier Les fleurs à l'honneur** sur inscription	Bibliothèque Municipale	Bibliothèque à 16h00
MARS	Mercredi 13	**Après-midi jeux** sur inscription	Bibliothèque Municipale	Bibliothèque à 16h00
	Samedi 16	**Saint Patrick** Hop Corner	Municipalité	Espace Liberté de 19h00 à 22h00

Scy-Chazelles · Village Etoilé · Village Fleuri · ville internet · 2018 Année Responsable et Solidaire à Scy-Chazelles

sommaire

Visites de quartier - Septembre 2018

03 le mot du Maire

04 actualité

4 Le recensement c'est prochainement !

6 Clément Kuhn, champion d'échecs

7 Laura Bohin, championne de judo

8 Emma Mougeot, championne de bridge

9 Nathan Krausener, lauréat du prix Mosel'lire

10 Manon Auffret, lauréate du BTS en alternance

11 Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

11 Les dessertes du MET' et de ses navettes

12 Metz Métropole vous aide dans la rénovation de votre logement avec son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) !

14 Droit de réponse de l'association « Scy-Chazelles pour tous »

15 Vrai / Faux

16 événements passés

16 Diaporama

18 Une année de manifestations à Scy-Chazelles en traversant la commune du Saint Quentin à la Moselle

20 Les Amitiés SigéoCastellloises : des animations toute l'année et des activités ouvertes à tous

21 Scy-Chazelles Loisirs : des festivités toute l'année

22 Mémoire d'un Terroir 5ème édition

23 entreprises et commerces

23 Les nouvelles entreprises

24 jeunesse et loisirs

24 Bibliothèque

27 Affluence aux portes de nos écoles le 3 septembre...

28 Classe verte. En route pour l'aventure !

29 Animation estivale, le succès se confirme

30 Opération zéro gaspi

31 Départ en retraite de Nicole Kern (ATSEM)

32 infos pratiques

32 Les numéros utiles

32 Le carnet

Festival de Musique sur les côtes - 12/10/18

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric NAVROT - Responsable de la publication : Yannick GROUTSCH

Mise en page & Tirage (1500 exemplaires) : Imprimerie associative Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net

Sigéo-castelloises, Sigéo-castellois, chers amis,

Cette édition du bulletin municipal est majoritairement consacrée à la vie locale, aux fêtes et animations, aux réussites de celles et ceux qui se sont illustrés dans la commune et qu'il convient de mettre à l'honneur.
Pour une fois, nous ne parlerons pas de travaux ou de projets. Mais c'est promis, la prochaine édition fera la part large aux réalisations et perspectives prévues pour l'année 2019 !
C'est un réel plaisir et une grande satisfaction de constater le dynamisme de nos associations communales. Sans elles, sans la mobilisation de leurs membres actifs et bénévoles, nous ne pourrions proposer autant d'activités aux habitants. Chaque mois, les Sigéo-castellois peuvent se divertir dans des fêtes ou animations très diverses, qu'elles soient culturelles, ludiques, sportives, et pour tous les âges. Le programme des fêtes et manifestations à venir, pour l'occasion utilisé en page de couverture, illustre cette diversité et ce dynamisme. Je tiens à remercier une nouvelle fois l'ensemble des Présidents d'associations et de leurs membres pour leur grande implication et leur disponibilité.
En parallèle, c'est une grande fierté que de mettre à l'honneur de jeunes pépites sigéo-castelloises qui se sont illustrées dans diverses compétitions à l'échelon national ou international. Un grand bravo à Clément, Laura, Emma et Nathan !
Dans l'actualité communale, il me semble également important de vous informer de nouveaux services proposés par la municipalité aux habitants pour améliorer la vie locale. Deux nouvelles initiatives ont vu le jour cet automne.
L'une concerne les enfants scolarisés dans la commune. En effet, depuis le mois de novembre, une aide aux devoirs (plus communément appelée « étude »), est assurée en service périscolaire après la classe, en partenariat avec deux de nos instituteurs de l'école primaire.
L'autre concerne les personnes âgées ou en difficulté, confrontées à une utilisation désormais quasi-obligatoire de l'informatique pour diverses démarches (impôts, organismes divers, ...). Bien souvent, elles ne disposent pas d'ordinateur ou ne savent pas s'en servir. Pour cela et avec l'aide d'un bénévole, le CCAS propose une permanence chaque 1er mardi du mois aux personnes qui souhaitent disposer d'un accès et d'une aide à l'informatique ou à internet. Les inscriptions se font en mairie.
Enfin, sur un autre sujet, je suis satisfait d'avoir enfin pu obtenir pour notre commune et pour l'été 2017, la reconnaissance de l'« état de catastrophe naturelle sécheresse ». Les nombreux habitants ayant subi des dommages au niveau de leur habitation, informés en urgence par la municipalité et la presse dès la parution de l'arrêté ministériel, pourront enfin être pris en charge et indemnisés par leur assurance. Le délai de déclaration auprès de l'assurance est extrêmement court, seulement 10 jours possibles après parution de l'arrêté ! A noter qu'une nouvelle demande est en cours d'instruction par les services de l'État pour l'année 2018, marquée par un été particulièrement sec et à l'origine de dommages chez certains habitants.
C'est avec une note d'optimisme certain que je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année avant d'aborder avec entrain l'année 2019 !
Amitiés sigéo-castelloises.

Votre Maire, Frédéric NAVROT

Le recensement c'est prochainement !

Le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019 pour les communes de moins de 10 000 habitants. L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) demande aux communes d'effectuer cette mission sous sa direction.

Pour ce faire, six agents recenseurs ont été sélectionnés afin d'aller à votre rencontre et vous recenser. Chacun doit se sentir investi afin de répondre à cette obligation citoyenne, car le résultat de l'étude est important. En effet, le recensement entraine une pluralité de conséquences comme la création des équipements collectifs nécessaires au besoin de la population, la détermination du nombre d'élus correspondant à la strate de population ainsi que la mesure de la démographie du territoire et de son attractivité.

Il y a une manière simple de répondre aux questionnaires INSEE : Internet. L'agent recenseur vous remettra une notice explicative avec les identifiants nécessaires à votre connexion sécurisée afin de remplir rapidement le document en ligne*. Il recevra une confirmation indiquant que vous avez effectué la déclaration. Il reviendra néanmoins vers vous après quelques jours si vous ne vous êtes toujours pas recensé.

Le formulaire papier est la solution classique, mais contraignante, car il faut souvent reporter les mêmes informations sur différents bulletins et attendre que l'agent recenseur revienne vers vous afin d'établir son propre livret, en votre présence. La procédure dématérialisée vous permettra de gagner du temps et vous évitera d'être dérangé. Il est à noter que les personnes désireuses d'utiliser l'outil informatique, mais qui ne sont pas à l'aise avec ce dernier, peuvent se faire aider par le CCAS et rencontrer M. Clément à la bibliothèque, les premiers mardis de chaque mois, pour recevoir une assistance. Il est à souligner que ce bénévole ne pourra pas vous aider à compléter le questionnaire, en raison de son caractère confidentiel et personnel. Il vous guidera jusqu'à la page de connexion du questionnaire, mais ne pourra pas entrer les identifiants de connexion à votre place. Ces identifiants sont strictement personnels.

De plus, les agents recenseurs comme le coordonnateur INSEE sont tenus par le secret professionnel. Ils devront spontanément vous présenter leur carte d'agent recenseur afin de prouver leur identité. Il n'est pas rare que des escrocs se fassent passer pour des agents INSEE ou un autre organisme afin de piéger les habitants.

Enfin, il est obligatoire pour chaque habitant de répondre au recensement pour les raisons évoquées plus haut. Dans le cas contraire, vous recevrez une mise en demeure adressée par la mairie en lettre recommandée. En cas de refus persistant ou de réponse sciemment inexacte à des questions ayant trait à la vie personnelle et familiale, il est important de savoir que l'article 7 de la loi du 7 juin 1957 prévoit une amende de 38 euros.

Frédéric GUERIOT
Directeur Général des Services

* http://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil

Institut national de la statistique et des études économiques
Insee
Mesurer pour comprendre

Clément Kuhn, champion d'échecs

Les fidèles lecteurs des Echos de Scy-Chazelles connaissent tous Clément Kuhn car il a souvent été couronné par le succès dans la discipline des échecs. Depuis l'âge de 6 ans, il est une figure de la commune. Cette année, il nous impressionne encore ; il est arrivé vice-champion d'Europe. Jusqu'où ira-t-il ?

Comment as-tu été sélectionné pour les championnats d'Europe ?

J'ai remporté le championnat de France des moins de 8 ans en 2016. Cette année, dans la catégorie des moins de 10 ans, je ne suis pas champion de France, mais malgré tout, comme je suis le numéro 1 Français au classement ELO dans ma catégorie d'âge, j'ai été sélectionné en équipe de France pour participer aux championnats d'Europe et du Monde car la fédération me fait confiance.

Comment t'es-tu classé ?

J'ai fait 9 matchs et au final avec deux autres joueurs, nous étions premiers ex aequo à 7,5 points sur 9 possibles. Nous avons alors été départagés par un algorithme qui tient du parcours respectif de nos adversaires et je suis arrivé vice-champion d'Europe de la catégorie des moins de 10 ans.

Félicitations ! Peux-tu nous décrire comment se déroule une compétition de ce niveau ?

Elle s'est déroulée du 19 au 30 août à Riga en Lettonie. Dans ma catégorie, nous étions 132 participants originaires de 47 pays du continent Européen dont des spécialistes de la discipline comme les Russes, les Azéris, les Arméniens. Les journées sont très intenses : les matins on se prépare contre son adversaire en analysant ce qu'il a l'habitude de jouer. Puis on dispute la ronde (la partie) l'après-midi. Celle-ci dure en moyenne entre 4 et 5h. La fin d'après-midi est consacrée à l'analyse de la partie que nous avons jouée avec les entraineurs de l'équipe de France.

L'ambiance est-elle bonne ?

Nous ne parlons pas beaucoup avec nos adversaires mais entre joueurs de l'équipe de France, l'ambiance est très bonne. Nous étions 18 garçons et 11 filles âgés de 8 à 18 ans.

Quel est ton programme d'entraînement ?

Une fois par semaine, je joue deux heures dans mon club, l'Ecole Française d'échec de Metz à Queuleu. Je m'entraîne également par liaison skype avec un grand maître français, Fabien Libiszewski ainsi qu'avec mon entraineur du club local, Stanislas Loiret. Sinon, je travaille la tactique, la stratégie, les ouvertures et les finales environ 2h chaque jour.

Que vises-tu désormais ?

Le championnat du monde qui aura lieu à Saint-Jacques de Compostelle au mois de novembre. Ensuite je repars pour les championnats de France.

Clément Kuhn fait la fierté de ses parents, de son club et de toute la commune. A l'âge de 10 ans, il est en première position européenne au classement ELO et 4ème mondial. Après l'avoir emporté sur des joueurs chevronnés comme il en existe dans la partie Est de l'Europe et en Russie, il mérite de s'illustrer aux championnats du monde. D'ores et déjà, toute la municipalité le félicite pour ses succès et attend avec impatience les résultats des championnats du monde.

Propos recueillis par Yannick GROUTSCH

Laura Bohin, championne de judo

Laura Bohin est une jeune habitante de Scy-Chazelles. Agée de 22 ans seulement, championne de France de judo adapté, elle peut déjà afficher un beau palmarès sportif qui fait d'elle une des figures de la commune. Nous l'avons rencontrée Parc de l'Archyre car c'est un endroit où elle aime se promener.

Pouvez-vous nous rappeler quels titres vous avez remportés récemment ?
Je suis championne de Lorraine et championne de France de judo adapté dans les catégories B* et moins de 73 kg.

Félicitations ! Quand avez-vous obtenu ces résultats ?
Le championnat de Lorraine s'est déroulé le 01/02/18 à Thionville et le championnat de France, les 14/15 avril à Aurillac.

Comment en êtes-vous arrivée à pratiquer la compétition à ce niveau ?
Dans mon club, à Ban-Saint-Martin, un autre judoka en situation de handicap a été recruté ce qui a donné l'idée au club de nous inscrire.

Ces championnats étaient-ils votre première tentative ?
Non, en 2011, j'étais arrivée 3ème de Lorraine en compétition adaptée et en 2016/2017, j'avais obtenu le même résultat en compétition valide.

Comment se prépare-t-on à ce succès ?
Au club, de nombreuses techniques ont été améliorées dans les prises de judo et je suis 3, voire 4 entraînements par semaine. Mon objectif est désormais de préparer le Kata et de marquer des points afin d'obtenir la ceinture noire.

Avez-vous d'autres objectifs ?
Pour la saison 2018/2019, je vais me représenter aux championnats de Lorraine et de France. Comme je suis arrivée 1ère au niveau national, je suis qualifiée pour les championnats d'Europe.

Qu'aimez-vous dans la compétition ?
L'envie de combattre et de gagner.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter encore de nombreuses victoires à Laura en judo mais aussi dans ses études, puisque le succès attirant le succès, elle aussi décroché le bac pro vente et va commencer des études dans la filière STAPS, option judo.

Propos recueillis par Yannick GROUTSCH

** Catégories de sportives au profil équivalent*

Emma Mougeot, championne de bridge

Emma Mougeot, âgée de 12 ans, a remporté le titre de vice-championne de France de bridge, ce qui fait d'elle une autre figure de la commune. Bien que Présidents de l'association de jeux de société « La Scytadelle des Jeux », ses parents ne l'ont pas poussée vers cette activité car personne n'y joue à la maison. Mais, un état d'esprit favorable au jeu l'a certainement animée.

Peux-tu nous préciser quel a été ton palmarès durant la saison passée ?

Au mois de mai,avec mon binôme, Suzanne Molozay, j'ai remporté le championnat de Lorraine qui se déroulait à Montigny. Cette victoire nous a qualifiées pour le championnat de France, à Paris les 2 et 3 juin où nous avons gagné la médaille d'argent des Paires scolaires - 2èmes années.

Bravo ! Comment se déroulent les compétitions ?

A Montigny au niveau régional, il était possible de parler avec son ou sa partenaire. Au niveau national, c'était interdit ; la compétition devient plus difficile. Au niveau national toujours, 60 équipes s'affrontaient ce qui amenait à concourir tout au long de la journée.

Comment en es-tu arrivée à pratiquer le bridge ?

Cette activité est proposée dans mon collège (Albert Camus) une fois par semaine, durant 1 heure. Nous sommes encadrés par des membres du club de bridge de Longeville-les-Metz. Au début, j'y suis allée par curiosité puis j'y ai pris goût si bien que je me suis portée volontaire pour participer aux championnats.

Qu'aimes-tu dans le bridge ?

J'aime réfléchir aux enchères, au moyen de les atteindre. J'aime aussi deviner quelles cartes peuvent avoir en main les différents joueurs autour de la table.

Que prévois-tu pour la saison prochaine ?

Je vais jouer au club de Longeville, 2 heures par semaine en 3ème année et cette fois, j'ai l'ambition de gagner la médaille d'or du championnat de France.

Pour cette première tentative en compétition, le résultat est très satisfaisant. Nous souhaitons beaucoup de victoires à Emma pour la saison prochaine ainsi que le succès en classe de 4ème. Mais tout le monde reconnaît que la pratique du bridge favorise la réussite scolaire car elle développe les capacités de concentration, donc nous ne nous faisons pas de souci pour elle.

Propos recueillis par Yannick GROUTSCH

Nathan Krausener, lauréat du prix Mosel'lire

Le jeudi 14 juin, à 9h, au Conseil Départemental de la Moselle, les élèves des écoles et collèges mosellans étaient réunis afin de recevoir les prix gagnés dans le cadre du Concours Mosel'lire. L'implication des enfants a été bien récompensée. Grâce à l'accompagnement de Monsieur Piccin, enseignant de la classe de CM1 et avec le soutien de Joanna, la bibliothécaire, ils ont lu cinq livres sélectionnés en fonction de leur catégorie d'âge. Puis ils se sont inspirés de l'un d'eux pour produire un texte. Ils avaient choisi de travailler sur le roman *« Belle-Île-au-Trésor et autres histoires »* de Moka. Les élèves devaient alors imaginer ce qui pourrait leur arriver lors de leurs sorties classe verte à Vigy.
Nathan Krausener a reçu le 2ème prix de sa catégorie faisant également gagner sa classe. Le fonds de la bibliothèque de la classe de M. Piccin s'enrichira de 90 livres et celle de Nathan de 50.

Aimes-tu lire ? Lis-tu beaucoup ?
Oui, surtout des BD comme Mortelle Adèle, Gaston Lagaffe, Anatole Latuileou Les Enfants de la Résistance mais également des magazines comme Okapi, Science & Vie Junior ou l'Automobile magazine.

Quel personnage t'inspire ?
Gaston Lagaffe, il fait des bêtises qui donnent souvent des explosions (sa maman le regarde surprise). C'est surtout un grand inventeur, il est drôle, un génie !

Comment avez-vous choisi le livre sur lequel travailler ?
Nous avons travaillé sur « Belle-Île-au-Trésor » de Moka car la dernière histoire du livre raconte une sortie en classe de neige. Le maître (M. Piccin) nous a alors demandé d'imaginer ce qui pourrait arriver lors de notre sortie classe verte, nous avons rédigé nos histoires en février et la sortie était prévue pour la semaine du 4 au 8 juin.

Ecris-tu souvent des histoires ? Sinon, aimes-tu en inventer ?
Oui, en classe nous avons chacun notre « cahier d'écrivain » et, avec Mme Brunella, nous devons parfois inventer un conte ou une petite rédaction sur un sujet.
En vacances, avec ma cousine Iris, nous écrivons tous les soirs ce qui s'est passé la journée.
Je n'ai pas souvent l'occasion d'écrire en dehors de ces moments.

Quels livres vas-tu acheter avec ton prix ?
Je vais m'acheter des livres sur la pêche ou sur les animaux et peut-être une petite BD.

M. Piccin vous a-t-il beaucoup aidés lors de l'écriture ?
Il nous a aidés pour les fautes d'orthographe, et lors de blocages pendant l'écriture.

Que penses-tu du concours Mosel'Lire ?
J'aime bien y participer. Chaque année, nous gagnons avec ma classe depuis le CP mais je ne suis pas sûr de continuer à participer au concours après le CM2.

Il est possible de consulter le texte de Nathan via un lien sur la page de la Bibliothèque sur www.mairie-scy-chazelles.fr/

Propos recueillis par Joanna TULLIO

Manon Auffret, lauréate du BTS en alternance

Vous l'avez sans doute déjà croisée dans Scy-Chazelles sans la connaître. Pourtant le parcours de Manon Auffret et notre commune sont très liés car elle a obtenu son BTS dans le cadre d'un contrat d'apprentissage qu'elle a conclu avec la municipalité.

Pouvez-vous nous présenter votre cursus scolaire ?
J'ai obtenu le Bac Pro Aménagement paysager au Lycée Agricole de Courcelles- Chaussy en formation classique et cette année, j'ai décroché le BTS Agricole option Aménagement Paysager que j'ai préparé au CFA de ce Lycée.

Pourquoi avez-vous choisi la mairie de Scy-Chazelles comme entreprise support ?
Dans le secteur privé, on rencontre encore des réticences à embaucher une jeune femme, pas dans une mairie. C'est de plus, un terrain d'apprentissage plus vaste pour préparer un BTS. Et puis j'habite à Châtel-Saint-Germain mais j'ai grandi à Scy-Chazelles, de l'âge de 3 à 12 ans.

Comment avez-vous choisi de travailler dans le secteur de l'aménagement paysager ?
J'étais en seconde classique au Lycée Cormontaigne mais je m'ennuyais car je recherchais des études plus concrètes. Avec les conseils de ma mère, j'ai opté pour un bac pro et j'ai rapidement trouvé ma voie dans cette branche.

Comment avez-vous valorisé vos apprentissages en mairie ?
Parmi les différentes épreuves à passer, je devais présenter trois Situations Professionnelles Vécues (SPV) :
- l'entretien des massifs d'entrée de ville ;
- l'organisation de la sous-traitance des surfaces de tonte qui m'a permis de montrer des compétences en gestion/administration, plus précisément en achat public ;
- la gestion du fleurissement de l'été qui était la plus intéressante.

Que vous a apporté cette dernière SPV ?
Elle était très complète puisqu'elle revient à choisir des végétaux puis les fournisseurs, à élaborer un plan de fleurissement, à réaliser les plantations de manière méthodique et ordonnée et finalement à entretenir. L'objectif est d'obtenir le meilleur fleurissement.
J'ai été un peu plus interrogée sur ce sujet et j'ai obtenu la note de 17/20 à l'épreuve.

Qu'allez-vous faire l'année prochaine ?
Un CAP de fleuriste car à l'avenir, je souhaite ouvrir une boutique de fleurs. Je vais la préparer au CFA du Lycée de la Briquerie à Thionville en alternance avec le fleuriste La Serre, également à Thionville.

Ces deux années ont permis à Manon de s'intégrer dans le monde du travail et visiblement c'est une réussite. Toute la municipalité la félicite pour son succès et se réjouit de la voir prendre son envol dans un secteur qui lui convient. Nous lui souhaitons une belle carrière professionnelle et l'épanouissement dans ses projets.

Propos recueillis par Yannick GROUTSCH

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

Ce fonds accorde des aides financières pour l'accès ou le maintien dans le logement. Son financement est assuré principalement par le Département de la Moselle. Les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux et les fournisseurs d'eau et d'énergie financent également ce fonds.

A qui s'adresse le FSL ?

Il s'adresse aux locataires pour faciliter l'entrée dans un logement ainsi qu'à tout occupant de logement (locataire, propriétaire, accédant) se trouvant dans l'impossibilité d'assumer ses obligations financières.
Les aides sont attribuées sous conditions de ressources, selon un règlement intérieur disponible sur le site internet du Département.

Quelles sont les aides possibles ?

Deux types d'aides existent :

- **Les aides à l'accès dans le logement** : dépôt de garantie, premier loyer, première assurance locative et garantie de paiement des loyers.
- **Les aides au maintien dans le logement** : impayés locatifs, impayés de charges de copropriété (en cas de plan de sauvegarde), apurement relogement, impayés d'eau et d'énergie (gaz, électricité, combustible).

Comment saisir le FSL et où s'adresser ?

Il convient de s'adresser au centre Moselle Solidarités de son secteur ou au CCAS de sa commune.
Un travailleur social instruira la demande d'aide via les formulaires prévus à cet effet.
Selon la situation, des justificatifs devront être fournis lors de l'entretien (justificatifs de ressources, numéro allocataire CAF, identifiant pôle emploi, factures d'impayés, ...).

Plus d'informations sur
www.moselle.fr rubrique FSL
Pour télécharger un formulaire de demande d'aides
ou trouver le centre Moselle Solidarités le plus proche

Contact : **Département de la Moselle**
Direction de la Solidarité
28/30 avenue André Malraux à METZ
Tél. 03 87 56 30 94

Metz Métropole

Les dessertes du Met' et de ses navettes

La commune de Scy-Chazelles est desservie par la ligne L5 et par deux navettes.

La ligne 5 circule du lundi au samedi de 5h00 à 21h00 à raison d'un bus toutes les 10 minutes en heures de pointe.
Les navettes N 88 pour LESSY et N 89 pour le haut de SCY-CHAZELLES circulent du lundi au samedi sur réservation. Deux services matin et soir sont proposés sans réservation. Elles circulent également les dimanches et jours fériés avec des circuits proposés sur réservation uniquement du réseau LE MET'.

Pour vous inscrire et réserver votre trajet, nous vous invitons à téléphoner au **0800 00 29 38** (service et appel gratuits) ou à vous connecter sur **lemet.fr**, rubrique « Se déplacer > Service de réservation ».

Voyager en règle

Pour voyager en règle, il suffit de présenter son titre de transport (ticket ou carte) devant le valideur de votre bus. Vous disposez ensuite d'une heure pour voyager comme bon vous semble sur le réseau LE MET' (bus – METTIS – TER dans les gares du périmètre urbain de Metz Métropole), y compris en correspondance et aller/retour.

Vous n'avez pas encore de carte SimpliCitéS LE MET' ?
Commandez-la depuis votre domicile sur lemet.fr. Vous aurez ensuite la possibilité de vous connecter sur l'espace sécurisé de la boutique en ligne LE MET' pour la recharger du titre de transport de votre choix.

Besoin d'un renseignement ?
Les agents commerciaux de l'Espace Mobilité vous accueillent du lundi au samedi de 8h30 à 18h30. Le centre de relation client est quant à lui ouvert du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 7h à 19h.

Metz Métropole

LE MET'
Metz Métropole vous transporte

Metz Métropole vous aide dans la rénovation de votre logement avec son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) !

Metz Métropole propose des subventions aux propriétaires privés pour améliorer leur logement en réalisant des économies d'énergie et/ou d'adaptation au vieillissement.
Cette opération concerne les logements anciens (plus de 15 ans) et couvre les 44 communes de la Métropole.

Qui est concerné ?

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur de logements occupés ou vacants, vétustes, inconfortables, non décents ou insalubres, et que vous souhaitez les rénover, cette opération vous concerne.
En tant que propriétaire occupant, vous pouvez être bénéficiaire si vos ressources sont inférieures aux plafonds fixés ci-dessous par l'Anah :

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes	Ménages aux ressources modestes
1	14 508 €	18 598 €
2	21 217 €	27 200 €
3	25 517 €	32 710 €
4	29 809 €	38 215 €
5	34 121 €	43 742 €
Par personne supplémentaire	+ 4 301 €	+ 5 510 €

Quels travaux ?

L'opération concerne, en priorité, les travaux liés à la lutte contre l'habitat indigne, insalubre ou non décent et contre la précarité énergétique, ainsi que les travaux permettant l'adaptation des logements aux personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

À quelles aides puis-je prétendre ?

Pour les propriétaires bailleurs, la subvention est calculée en fonction de la typologie des travaux et de l'état de dégradation du bâti. Elle est soumise à conditions. Les logements financés devront faire l'objet d'une convention avec l'Anah pendant une durée de 9 ans avec un loyer plafonné et pour des locataires disposant de ressources inférieures à un certain plafond.

Pour les propriétaires occupants, la subvention est soumise à des conditions de ressources et peut représenter 25 % à 50 % d'un montant de travaux subventionnables plafonné à 20 000 € HT.

Habiter Mieux, une aide complémentaire

En complément de cette subvention, vous pouvez prétendre à une prime « Habiter Mieux » versée par l'Anah si vos travaux permettent une amélioration de 25 % minimum pour les propriétaires occupants et 35 % pour les propriétaires bailleurs.

Pour les copropriétaires

Un accompagnement à destination des copropriétés dégradées peut également vous être proposé afin de réaliser des travaux dans les parties communes (exemple : travaux de sécurisation, économie d'énergie etc.).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur
www.monprojetanah.gouv.fr

ou contactez le CALM - SOLIHA Moselle
24 rue du Palais à Metz
Tél. 03 87 75 32 28

Metz Métropole

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Metz Métropole vous propose des subventions pour améliorer votre logement et réaliser des économies d'énergie et/ou adaptation au vieillissement.

→ L'OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Des subventions pour vous aider à réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat

→ Quel est son objectif ?

Aider les propriétaires privés à améliorer leur(s) logement(s) ancien(s) (plus de 15 ans). L'opération couvre les 44 communes de Metz Métropole.

→ Suis-je concerné ?

Que vous soyez **propriétaire occupant** ou **propriétaire bailleur** de logements occupés ou vacants, vétustes, inconfortables, non décents ou insalubres et que vous souhaitez les rénover, cette opération vous concerne.

Plafonds de ressources pour les propriétaires occupants disponibles sur anah.fr

→ Quels travaux sont subventionnables ?

L'opération concerne, en priorité, les travaux liés à la lutte contre l'habitat indigne, insalubre ou non décent et contre la précarité énergétique des logements ainsi que les travaux permettant l'adaptation des logements aux personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

→ À quelles aides puis-je prétendre ?

Pour les propriétaires bailleurs, la subvention est calculée en fonction de la typologie des travaux et de l'état de dégradation du bâti. Elle est soumise à conditions. Les logements financés devront faire l'objet d'une convention avec l'Anah pendant une durée de 9 ans avec un loyer plafonné et pour des locataires disposant de ressources inférieures à un certains plafond.

Pour les propriétaires occupants, la subvention est soumise à des conditions de ressources et peut représenter **25 % à 50 % d'un montant de travaux subventionnables plafonné à 20 000 € HT.**

→ Habiter Mieux, une aide complémentaire

En complément de cette subvention, vous pouvez prétendre à une prime « **Habiter Mieux** » versée par l'Anah si vos travaux permettent une amélioration de 25 % minimum pour les propriétaires occupants et 35 % pour les propriétaires bailleurs.
Plus d'info sur **www.habitermieux.fr**

→ Pour les copropriétaires

Un accompagnement à destination des **copropriétés dégradées** peut vous être proposé afin de réaliser des travaux dans les parties communes (exemple : travaux de sécurisation, économie d'énergie etc.).

En prenant contact avec le CALM – SOLIHA Moselle, ce dernier vous proposera un projet de travaux et pourra mobiliser les aides de l'OPAH et du programme « Habiter Mieux » le cas échéant.

Une aide de l'Anah n'est pas un droit. La décision d'attribuer une aide financière est prise au niveau local, en fonction du projet de travaux, des priorités du territoire et des moyens financiers disponibles.

→ Comment en bénéficier ?

En prenant contact avec le **CALM** (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) – SOLIHA Moselle, opérateur agrée par l'Anah et missionné par Metz Métropole. Ses techniciens et conseillers en habitat prendront attache avec vous pour vous assister, **gratuitement et sans engagement de votre part**, dans vos projets de réhabilitation et dans vos démarches administratives pour l'octroi des subventions.

Alors n'hésitez pas à contacter le CALM - SOLIHA Moselle

24 rue du Palais -
BP 14 062 - 57 040 METZ Cedex 1
Tél : **03 87 75 32 28**
Fax : **03 87 75 21 72**
Site Internet : **www.calm-logement.fr**
E-mail : **contact@calm-logement.fr**

Vous pouvez également déposer vos demandes de subvention sur la plateforme dématérialisée de l'Anah : **www.monprojetanah.gouv.fr**

AMANVILLERS,
ARS-LAQUENEXY,
ARS-SUR-MOSELLE,
AUGNY,
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN,
CHESNY,
CHIEULLES,
COIN-LÈS-CUVRY,
COIN-SUR-SEILLE,
CUVRY,
FÉY,
GRAVELOTTE,
JURY,
JUSSY,
LA MAXE,
LAQUENEXY,
LE BAN-SAINT-MARTIN,
LESSY,
LONGEVILLE-LÈS-METZ,
LORRY-LÈS-METZ,
MARIEULLES-VEZON,
MARLY,
MÉCLEUVES,
METZ,
MEY,
MONTIGNY-LÈS-METZ,
MOULINS-LÈS-METZ,
NOISSEVILLE,
NOUILLY,
PELTRE,
PLAPPEVILLE,
POUILLY,
POURNOY-LA-CHÉTIVE,
ROZÉRIEULLES,
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ,
SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE,
SAINTS-RUFFINE,
SAULNY,
SCY-CHAZELLES,
VANTOUX,
VANY,
VAUX,
VERNÉVILLE,
WOIPPY

Droit de réponse de l'Association « Scy-Chazelles pour tous »

Droit de réponse demandé par courrier du 31 août 2018 par Alexandre Locquet, président de l'association « Scy-Chazelles pour tous » :

Dans le dernier bulletin municipal (n°68) publié en juin 2018, M. le Maire a mis en cause, en page 3, l'association «Scy-Chazelles pour tous». A aucun moment, l'association n'a été contactés pour pouvoir répondre aux propos tenus. Ainsi, en vertu de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, nous tenons à apporter les précisions suivantes, par le biais officiel de ce droit de réponse.
M. le Maire considère comme illégitimes les actions menées par l'association, en évoquant des recours effectués auprès du Tribunal Administratif ou des saisines de la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs).

Effectivement l'associatan a saisi la CADA à plusieurs reprises : la CADA est un organisme officiel de l'Etat, qui émet un avis lorsqu'une administration refuse de communiquer des documents publics. Et il est vrai que quasi-systématiquement, la municipalité a refusé de transmettre à l'association « Scy-Chazelles pour tous » des documents concernant la vie de la commune. L'association est donc obligée de saisir la CADA pour faire valoir le droit d'accès aux documents publics.

Nous avons aussi déposé des recours auprès du Tribunal Administratif au sujet de délibérations du Conseil Municipal qui nous semblaient contestables. Ainsi, deux recours ont concerné deux délibérations distinctes relatives à la signature d'un compromis de vente pour l'acquisition d'un terrain situé à proximité de l'ancien Aldi. Dans la première délibération attaquée, le Conseil Municipal n'a tout simplement pas indiqué l'estimation des services de l'État (les Domaines), contrairement à ce qu'impose la légisiation. Ceci nous a interpellé et nous avons déposé un recours. Ce n'est que suite à ce recours que la commune a pris une seconde délibération, révélant cette fois l'estimation des Domaines. Nous avons ainsi pu nous rendre compte de l'écart considérable entre cette estimation (43 000 €) et le prix d'acquisition envisagé (550 000 €). Cet écart a motivé notre second recours. Le Tribunal Administratif est allé dans notre sens en annulant les deux délibérations prises par le Conseil Municipal.

Nous remarquons aussi que M. le Maire a indiqué s'être appuyé sur une estimation réalisée par un expert auprès la Cour d'Appel de Metz. Il faut comprendre que cette expertise est en fait totalement privée et a été mandatée et payée par le propriétaire du terrain. Elle a par ailleurs été réalisée par une personne qui n'est plus expert agréé depuis le premier avril 2016. Quoi qu'il en soit, le tribunal a tranché en faveur de l'association malgré la rhétorique utilisée par la municipalité.

La Municipalité s'interroge sur le coût de ces recours pour la collectivité. Il est à noter que le Mairie utilise les services de cabinets d'avocats, alors que ceci n'est absolument pas obligatoire. D'ailleurs notre association n'y a pas recours. Il est aussi utile de savoir que, concernant le marché public de maîtrise d'oeuvre pour l'ancien projet de Maison des Associations situé dans l'école Sous Les Vignes, le budget municipal indique que la commune a engagé 36 405 € de frais d'études pour ce projet qui été abandonné.

Il est aussi éclairant de savoir que, dernièrement, un promoteur immobilier d'envergure internationale, impliqué dans la reconversion du site Aldi, se sentant lésé par le municipalité, a déposé un recours et demandé une indemnité d'au moins 80 000 € à la commune. La CADA nous a confirmé que les documents relatifs à ce recours sont communicables aux scygéocastellois, qui peuvent en demander la consultation. On comprend que le dossier Aldi est plus complexe que ce que la communication de la municipalité laisse apparaître, et qu'il est un peu simpliste d'accuser l'association de tous les maux dans ce dossier.

Enfin, M. le Maire a renommé l'association en l'appelant « Scy-Chazelles pour eux ». Sans revenir sur cette boutade, nous rappelons que l'association œuvre légitimement au sein de la commune (ses statuts sont déposés au tribunal de Metz). Sa dernière action a permis de récolter 1 100 litres de lait en faveur d'une association humanitaire.

Pour l'association « Scy-Chazelles pour tous »
son président Alexandre Locquet

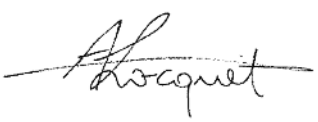

VRAI OU FAUX ?

J'ai reçu ma feuille d'impôts locaux, et contrairement à ce qu'a annoncé le Maire dans un précédent bulletin municipal, ils sont en augmentation. Donc les taxes augmentent à Scy-Chazelles !

Faux Les taxes communales de Scy-Chazelles n'ont pas augmenté, et ce pour la 4ème année consécutive ! Les augmentations constatées résultent de parts d'autres collectivités ou des « bases » fixées par l'Etat, mais pas de la commune.

C'est l'automne, les feuilles tombent et ne sont pas ramassées assez rapidement devant chez moi, ce qui me contrarie car je paie des impôts et j'attends un service irréprochable !

Vrai Ce service rendu à la population est nécessaire et une véritable attente. Néanmoins, la municipalité doit agir sur les plus de 20 km de voiries que compte la commune, tout en attendant que les feuilles tombent complètement, d'où une certaine compréhension qui est demandée aux habitants.

Rue Alfred Pichon, des petits plots clignotants ont été installés au niveau des bordures au sol du nouvel aménagement neutralisant une partie de la chaussée, c'est inutile. De plus, ils peuvent avoir des effets néfastes pour les personnes épileptiques !

Faux Les plots clignotants installés ont pour vocation de matérialiser un obstacle ou un danger. Les plots non clignotants servent quant à eux à matérialiser un cheminement, ce qui n'est pas le cas ici. Ils clignotent 60 à 70 fois à la minute et pour que cela soit nocif pour un épileptique, il faudrait qu'ils clignotent de l'ordre de 25 fois par seconde. L'écart élimine donc tout risque pour ces personnes.

Des sangliers sont une nouvelle fois venus dévaster mon jardin, c'est à la municipalité de dédommager les dégâts subis.

Faux La municipalité doit réguler le gibier sur son ban communal, et recourir à un chasseur pour attribuer un lot de chasse en ce sens. Parfois, des battues s'avèrent justifiées et sont autorisées par la Préfecture. Cela reste néanmoins assez exceptionnel. Par contre, ce sont bien les particuliers qui doivent clôturer de manière adaptée leur propriété pour éviter l'intrusion de sangliers.

Les personnes ayant des difficultés d'accès à l'informatique ou à internet peuvent se faire aider par la municipalité.

Vrai Un certain nombre de personnes, notamment les personnes âgées ou en difficulté, se retrouvent face à une impasse quand des démarches doivent se faire par internet (impôts, déclarations à des organismes divers, ...). Pour cela, le CCAS propose depuis le mois d'octobre une assistance lors d'une permanence qui se tient le 1er mardi de chaque mois, avec l'aide d'un bénévole. Les inscriptions individuelles se font en mairie.

Désormais, mon enfant n'a plus de devoirs lorsqu'il rentre à la maison, ou presque plus !

Vrai La municipalité a mis en place, depuis cet automne, une étude en périscolaire le soir après la classe. Ce sont deux enseignants de primaire qui l'assurent, Mme Brunella, Directrice de l'école, et M. Piccin. Les inscriptions se font au service périscolaire.

Frédéric NAVROT

Bon anniversaire Madame Munier, 90 ans – 14/09/18

Fête de fin d'année à l'école maternelle – 22/06/18

Fête de fin d'année à la micro-crèche – 29/06/18

Fête de fin d'année à l'école Bernard Rabas – 30/06/18

Bon anniversaire Monsieur Episcopo, 90 ans – 02/10/18

Fête de la musique – 23/06/18 - Municipalité, Ateliers musicaux de Scy-Chazelles, LuScyoles

Fête Nationale – 14/07/18 - Municipalité

Pique-nique des jardins familiaux – 25/08/18

Concours de Molky et jeux de société par la Scytadelle – 01/09/18

Inauguration du club house au Tennis Club – 22/09/18

Fête des enfants par Luscyoles – 23/09/18

Festival de Musiques sur les côtes – Groupe Cinqcop – 12/10/18

Cinéma plein air, « Lala Land » – 31/08/18 - Municipalité

Fête de la Vigne par les Amitiés Sigéo-Castelloises – 02/09/18

Etape Rando des lavoirs par Scy-Chazelles Loisirs – 23/09/18

Mémoire d'un terroir, salon du livre par Etincelles – 30/09/18

Une année de manifestations à Scy-Chazelles en traversant la commune du Saint Quentin à la Moselle

Et si nous nous promenions dans la commune au travers des animations annuelles ? Scy n'est pas seulement la commune qui descend du Saint Quentin pour se jeter à la Moselle, ce n'est pas uniquement l'un des berceaux des fondateurs de l'Europe. C'est aussi une commune où se vit le rapprochement des habitants sans distinction aucune et où l'on favorise la convivialité à travers nombre de manifestations. Arrêtons-nous ne serait-ce qu'un moment afin de réaliser un tour d'horizon et un bilan plus que positif de ces manifestations depuis septembre 2017, ceci comme une promenade bucolique et associative à travers notre ville.
Prêts pour la balade ? Alors, Allons-y !

Départ place de l'Esplanade depuis la mairie et la salle de l'Esplanade. Lieux incontournables de la vie de notre commune et lieux d'échanges par excellence, on peut prendre part à des activités culturelles distinctives comme les ateliers d'écriture de la résidence d'auteur et le salon du livre « mémoire d'un terroir ». Les habitants s'y retrouvent aussi en nombre pour l'accueil des nouveaux sigéo-castellois, la remise des prix des maisons du fleurissement, la fête du beaujolais nouveau, le marché aux fleurs et aux replants ou encore l'étape du Téléthon. Mais cette place s'anime aussi les soirs pour les grandes fêtes populaires qui offrent l'opportunité de se rencontrer autour d'un bon met ou d'un bon breuvage : la brocante du 1er mai, le 14 juillet, la fête de la musique, la fête de la vigne. Ces grands rassemblements témoignent du plaisir de vivre ensemble et la jeunesse n'est pas oubliée. Les enfants sont régulièrement accueillis pour des jeux de l'oie géants ou des rallyes et les adolescents musiciens se produisent en audition lors de la fête de la musique.

En voisins, l'église et le belvédère concentrent également des évènements. Traversons donc la place vers **l'église Saint-Remi et le belvédère de l'Esplanade**. Le belvédère

accueille tous les visiteurs des grandes fêtes et nous permet de partager cette vue imprenable sur la vallée de la Moselle. On s'y retrouve plus précisément au mois de septembre car « c'est encore l'été à Scy-Chazelles » et le cinéma plein air s'installe sous les majestueux marronniers. Bordant la place, l'église offre régulièrement une scène à des concerts souvent donnés par des chœurs comme celui Metz Métropole ou la maîtrise de la cathédrale. Le festival de musique sur les côtes enrichit également chaque année ce programme musical de bonne tenue.

Avant de quitter le haut du village, faisons une petite pause **au lavoir et à l'auberge du Petit Tonneau**. Plusieurs fois dans l'année, ce lieu emblématique s'emplit d'amoureux de contes réunis dans un décor ancien. Au lavoir, l'ambiance est plus sportive. Venus de Scy-Chazelles et des villages alentours, les promeneurs de la Quentinoise et les vététistes de la Rando des lavoirs font une pause frugale avant de reprendre leur chemin pour conquérir le sommet du Saint-Quentin.

Quant à nous, la visite se poursuit vers le bas de la commune qui rassemble tout autant les habitants, à commencer par **les écoles et la bibliothèque**. Ce ne sont pas des salles des fêtes et pourtant que d'animations et d'échanges ! A la bibliothèque, il ne se passe pas une semaine sans une exposition, des jeux de découverte autour des livres, des cafés littéraires , des spectacles musicaux. Juste à côté, les écoles proposent à la fin de l'année des spectacles et des expositions où parents, enfants et enseignants se retrouvent dans la cour pour apprécier les réalisations ainsi que les saynètes des écoliers. Mais l'école Bernard Rabas est aussi le point de rencontre et de restauration de la fête de la Saint Patrick qui occupe également l'Espace Liberté adjacent, avec un concert de musique celtique.

Entrons donc dans **l'Espace Liberté**. Le théâtre et la musique y sont souvent mis en scène mais pas seulement. Des troupes amateurs se produisent dans des pièces grand public aussi divertissantes qu'appréciées. Le théâtre classique y trouve aussi une place. Dans le domaine culturel toujours, le concert de Nouvel an est fréquemment donné en ce lieu, notamment par des quatuors à cordes du Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole. La musique est aussi à l'honneur avec les thés dansants qui attirent un public fidèle tout comme les brocantes et marchés. La brocante d'automne, la bourse aux jouets, à la puériculture, sans oublier le marché de Noël, autant d'occasions de rencontrer et d'échanger avec le plus grand nombre de personnes. Dans le même esprit, l'Espace Liberté s'ouvre à toutes les générations. Les parents et les enfants partagent des tables de jeux de société, les anciens sont conviés à un repas animé par un orchestre et les enfants s'éclatent dans leurs plus beaux déguisements lors du carnaval. Ils ont aussi la joie de faire sa fête à la citrouille. Tout commence peu avant la nuit par une distribution de petits lampions oranges et s'achève par des spectacles impressionnants tels que des cracheurs de feux et des sons et lumières.

La promenade n'est pas terminée car nous ne sommes pas encore au bord de la Moselle où se trouvent les **installations des clubs sportifs**, tennis et football. Tous les ans, les Sigéo-castellois sont invités à des portes ouvertes où ils peuvent rencontrer d'anciens joueurs de football internationaux et s'essayer à la pratique de ces sports dans une ambiance très conviviale.
Alors, pas trop fatigué par la balade ? Vous ne trouvez pas qu'il y a de quoi faire, seul, en famille, entre amis et à tous âges ? Belle commune où il fait bon vivre entourés de connaissances et amis et où on ne s'ennuie pas. Pour connaitre toutes les associations qui nous régalent de leurs manifestations, rendez-vous sur le site de la commune ou venez les rencontrer lors de tous ces moments de partage.

Yves GUERRE,
Membre extérieur de la
commission communication

Les Amitiés Sigéo-Castelloises : des animations toute l'année et des activités ouvertes à tous

Leur plus grande manifestation est la Fête de la Vigne qui marque la fin des vacances d'été et annonce une année riche en activités et en festivités. D'ailleurs cette 13ème édition a rencontré le même succès. Mais ce n'est pas la seule.

Les Amitiés Sigéo-Castelloises organisent d'autres évènements qui ont su trouver leur public au fil des années :

- **Le Marché aux Fleurs** où les passionnés trouvent un choix très vaste pour fleurir jardins et balcons ou pour planter dans les potagers.

- **La Fête Nationale du 14 juillet** qui remporte chaque année un grand succès grâce à un partenariat étroit avec 3 autres associations du village (Le Tennis Club, Scy-Chazelles Loisirs et le Football Club) et la municipalité
- **Le Beaujolais nouveau** pour son moment de convivialité
- **Le marché de Noël** de fin novembre annonciateur des fêtes de fin d'année
- **Le loto** qui a connu son premier succès en 2017, ce qui a permis de le reconduire en 2018

En plus de ces événements, chaque semaine, 11 activités différentes dont 8 animées par des professionnels sont proposées aux habitants de Scy-Chazelles et des communes voisines.
Depuis début septembre, d'importants changements :

- les cours d'**Anglais** sont dispensés par une nouvelle animatrice - Salle de l'Esplanade les mardis de 10h30 à 12h00.
- le **Yoga du Rire**, discipline qui libère les tensions physiques et psychiques permettant de renforcer la tolérance et les liens sociaux bénéficie d'un horaire plus adapté - Ecole Arc-en-Ciel les mardis de 18h00 à 19h00.
- Une nouvelle activité est proposée, la **Relaxation-Sophrologie** qui est une réponse aux problèmes de stress, d'insomnie, de confiance en soi, en favorisant le retour à la sérénité - Ecole Arc-en-Ciel les mardis de 19h30 à 20h30.

Et bien sûr, comme par le passé :

- **Danse libre et spontanée** - Salle de l'Esplanade les lundis de 19h45 à 21h15
- **Gym douce** - Salle de l'Esplanade les jeudis de 13h45 à 14h45
- **Marche** - Départ Espace Liberté les jeudis à 14h00 retour à 15h30
- **Mardis récréatifs** - Espace Liberté Salle de la bibliothèque les mardis de 14h00 à 18h00
- **Points Broderie** - Espace Liberté Salle de la bibliothèque les mercredis de 19h00 à 21h00
- **Qi Gong** - Salle de l'Esplanade les jeudis de 19h00 à 20h30
- **Taïchi** - Espace Liberté les mardis de 9h00 à 10h30 et les mercredis de 19h00 à 20h30
- **Yoga** - Espace Liberté les jeudis de 10h00 à 11h15

Chaque année, l'association organise un voyage d'une journée pour partir à la découverte de destinations telles que Paris, Dijon, la Forêt Noire, le Rhin Romantique, les champs de tulipes en fleurs en Hollande, la Moselle et la Sarre grâce à une croisière fluviale, etc...
Les Marchés de Noël de Colmar, Eguisheim, Trèves, Baden-Baden, Maastricht, Heidelberg viennent compléter cette liste de destinations.

La gestion de cette association forte d'environ 200 adhérents, la préparation et l'organisation de ces manifestations, ainsi que la recherche permanente de nouvelles activités mobilisent l'énergie et la disponibilité d'une équipe de bénévoles, dont certains d'entre eux sont extérieurs à l'association.

Le concours de ces derniers et de la municipalité qui met à notre disposition les salles, les équipements, le matériel et les services techniques sont indispensables à la réalisation de ce riche programme annuel proposé à nos concitoyens.

Lucette WALTRIGNY 06 72 38 63 77

Scy-Chazelles Loisirs : des festivités toute l'année

Leur plus grande manifestation est la brocante du 1er mai qui chaque année, attire des exposants et des visiteurs de tout le pays messin. Mais ce n'est pas tout, l'association Scy-Chazelles Loisirs (SCL) est présente dans les activités de la commune tout au long de l'année.

Scy-Chazelles Loisirs compte une section **jeux de cartes** qui se réunit tous les jeudis en soirée à l'Espace Liberté. Dès la rentrée, SCL prépare déjà l'accueil d'étape de la **rando des lavoirs en VTT** qui a lieu le troisième dimanche de septembre. Au début du mois d'octobre la **brocante d'automne** ouvre ses portes. La préparation de l'activité **Téléthon** est la plus longue. Les membres de l'association se mettent en quête de lots pour alimenter la tombola du 8 décembre. Soupe, vin chaud, spritz de Noël ou autres sont proposés pour la satisfaction de tous.

L'année 2019 verra Scy-Chazelles Loisirs accueillir les marcheurs de **la Quentinoise** dans notre beau lavoir avant d'organiser la désormais célèbre **brocante du 1er mai**. C'est devenu le lieu incontournable de tous les habitants des environs en ce jour férié. Les toutes premières tartes à la rhubarbe seront de la partie avec, peut-être, quelques brins de muguet. Puis viennent les **fêtes du 14 juillet** avec la participation active des membres de l'association.

Scy-Chazelles Loisirs et Alain Mussot, son Président, sont prêts à accueillir dans leurs rangs toutes les bonnes volontés pour aider et participer à toutes ces manifestations.

Alain MUSSOT

Mémoire d'un Terroir 5ème édition

Effervescence et efficience ont agité les hauts de Scy-Chazelles en ces 29 et 30 septembre. *Mémoire d'un Terroir* mobilisait les énergies pour offrir aux amoureux des mots, des livres, de l'art, de la convivialité et de l'amitié une manifestation conforme à la réputation de notre belle commune.

Cette année, la 5ème, ce sont 35 auteurs et 4 éditeurs qui attiraient le public dans les tentes dressées sur la place de l'Esplanade ; tous publics et tous âges ont pu s'y croiser en toute convivialité et les échanges ont été amicaux et fructueux. En effet, à ce monde du Livre se sont joints cette année sculpteurs, peintres, chorégraphes, musicienne-conteuse et conférencier. Présents sur le Salon pendant ces deux jours, ils ont suscité le plus grand intérêt et le plaisir de tous.

Quel plus beau cadre que notre belvédère pour conter en musique des histoires d'arbres, pour accueillir le cheval-danseur Galéon ou pour frémir au son des épées artistiquement croisées par la troupe Quinte Septime ?

Et puis cet événement marquait aussi le début de la Résidence d'auteur, belle initiative d'accueil de Nathalie Man, poétesse Street Art, dont la présence a animé tout le mois d'octobre dans notre village. Et pendant ce temps-là, les mots couraient sur ces amis de papier, comme les nomme Montaigne, porteurs de rêve ou de souvenirs, d'expériences ou de fictions, tout droit sortis de la fertile imagination et du talent de nos femmes et hommes de lettres, romanciers, historiens et auteurs.

L'association Etincelles, créatrice et organisatrice de cette belle fête, est fière de faire ainsi rayonner Scy-Chazelles auprès de ses habitants, mais aussi auprès des nombreux visiteurs venus d'ailleurs attirés par le site, le Salon et l'ambiance qui y a régné, sous le soleil et les ombrages.

Rendez-vous l'année prochaine, la future édition est déjà en préparation...

Claire ADAM

Savez-vous comment les mirabelliers sont arrivés en Lorraine ?
Savez-vous distinguer un estoc d'un sabre d'abordage ?
Connaissez-vous la Légende de Scy-Chazelles ?
Savez-vous que vous côtoyez des artistes dans votre village au quotidien ?
Savez-vous comment Mai 68 a commencé à Metz ?

Autant d'anecdotes que ***Mémoire d'un Terroir*** a offert à ses visiteurs, aussi intéressés qu'amusés !

Entreprendre à Scy-Chazelles

Le dynamisme d'une ville se mesure aussi par les entreprises et les associations qui viennent chaque jour donner de leur meilleur afin que les besoins des habitants soient toujours satisfaits. Deux nouvelles enseignes ont vu le jour à Scy-Chazelles ces derniers mois. Nous avons rencontré leurs fondateurs qui nous ont accueillis avec courtoisie afin de dévoiler leur histoire.

M.V.P. GEAR

La société M.V.P. GEAR est une société mécanique spécialisée dans la réfection et la préparation des boites de vitesses automatiques de véhicules américains de collection. L'entreprise a été créée au mois de septembre 2017 par M. Ludovic Simonnet qui a passé la plus grande partie de sa carrière de mécanicien au Garage Peugeot de M. Vetsch à Scy-Chazelles. Mais il a toujours été passionné par ce type de voitures. « L'envie de créer cette société est venue afin de réaliser un rêve et de pouvoir vivre de ma passion », nous a confié M. Simonnet. Chez M.V.P. GEAR on rentre comme dans un laboratoire d'horloger. Ce n'est pas de la simple mécanique, c'est bien plus. La précision et la rigueur sont les deux mots clef afin pouvoir mener à bien la réfection, car une boite automatique est d'une extrême complexité et on n'a pas droit à l'erreur. M. Simonnet est aussi spécialiste dans la préparation pour course circuit de type Dragster (des courses d'accélération spectaculaire très en vogue aux Etats-Unis) où la société M.V.P. GEAR est considérée comme une référence. La partie la plus difficile est de dénicher les pièces de rechange qui sont introuvables en France, toutes proviennent des Etats-Unis où M. Simonnet a noué des contacts avec des professionnels et des forums spécialisés.

M. Simonnet reçoit ses clients uniquement sur rendez-vous
du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00
au 56 rue de l'étang à Scy-Chazelles
Tél. 06 70 28 72 93
Email ludovic_648@hotmail.com Facebook MVP GEAR

PATISCY

Conducteur de Bus au TAMM de Metz, M. Christophe Hemonet, a toujours eu la passion de la pâtisserie. C'est pourquoi en mai 2018, il a créé Patiscy, une association à but non lucratif. « L'idée de créer Patiscy m'est venue l'année dernière pendant que je réalisais des gâteaux pour quelqu'un de ma famille », nous a confié M. Hemonet lors de notre entretien. Avec la volonté de partager les techniques et les savoir-faire de la pâtisserie à tous les passionnés grands et petits, Patiscy se propose de donner des cours pour tous âges (pour les enfants à partir de 6 ans, les adultes et cours spécialisés pour enfants avec parents) au moyen d'ateliers simples et ludiques. Les cours se feront, dans un premier temps **dans la salle de l'Esplanade**, près de la mairie, **puis dans une des salles de la future Maison des Associations**, lorsqu'elle sera mise à disposition des associations de Scy-Chazelles.
En plus des cours, si vous avez une envie de sucré ou de salé, Patiscy vous propose de la réaliser sur commandes et en n'utilisant que des produits de qualité, frais et du terroir, en faisant un choix méticuleux sur leur origines. M. Hemonet est titulaire d'un CAP en pâtisserie et en bon professionnel, il nous a confié « Si le gâteau ne me satisfait pas, je préfère ne pas le donner ; mieux vaut partir les mains vides qu'avec quelque chose de mauvaise qualité ». Lorsqu'une commande est livrée, M. Hemonet l'accompagne aussi de conseils utiles, car chaque réalisation se transporte et se conserve différemment.

Voilà une belle association qui satisfera toutes les fines bouches et les amateurs de gâteaux et de réductions sucrées / salées.

Patiscy se trouve
22 rue en Prille à Scy-Chazelles
Tél. 06 64 12 49 57
Email christophe.du.57@hotmail.fr

Facebook PATISCY

Toute l'équipe du conseil municipal est très heureuse de voir que le dynamisme et l'envie d'entreprendre sont toujours bien présents dans notre belle commune et souhaite aux nouvelles entreprises la bienvenue et pleine réussite.

Calogero GALLETTA

Calendrier de fin d'année

la bibliothèque municipale

La bibliothèque vous propose de beaux moments conviviaux pour cette fin d'année déjà riche en évènements : un spectacle familiale dès 5 ans, deux spectacles pour les adultes, une rencontre d'auteur mosellan, une exposition, des ateliers créatifs, un café littéraire et une super soirée pyjama familiale avant Noël.
De quoi ravir petits et grands !

EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

« Esprits livres. Quand les bibliothèques invitent au partage »
En partenariat avec le Conseil Départemental de la Moselle

Jeudi 22 novembre en après-midi
Bibliothèque
Nous accueillerons Paul Couturiau, auteur mosellan d'une vingtaine d'ouvrages touchant différents genres : policier, historique et patrimoine local, le temps d'un échange riche et convivial.
Sur inscription pour la précision de l'horaire

Vendredi 7décembre à 18h
Espace Liberté - Bibliothèque
Spectacle « Je me souviens... Paroles de Scy-Chazelles »
Avec Sylvie Pellegrini, comédienne et metteur en scène et Anne de Rancourt, écrivaine
Restitution du projet « Collectage de paroles » ayant eu lieu en octobre à la bibliothèque avec la participation de Françoise et Claude Bouton, Catherine Brun, Claudine Dupays, Jacqueline Escoffier, Francine Jauffert, Chantal Montinet, Madeleine Neyhouser, Geneviève Helstroffer, Martine Ricci et Eugénie Zwinger
Tout public
Gratuit - Entrée libre

Samedi 8 décembre à 20h
Espace Liberté
Spectacle « Je marche à petits pas » par la compagnie « En corps et en Jeu »
Interprété par Carine Cotillon et Elisabeth Drulhe
Un spectacle inspiré des témoignages de séniors et d'aidants.
Quitter sa maison, entrer en institution médicalisée, repli sur soi... Et si cette période de vie devenait le temps du partage, de la transmission... un temps pour rire ?

Photo : Cie En corps et en Jeu par S. Cellard

Deux comédiennes incarnent une pléiade de personnages pour une invitation à l'introspection dans l'aventure solitaire et universelle du vieillissement et de l'accompagnement.
Il est question d'offrir une expérience théâtrale poétique, parfois cruelle, émouvante et ponctuée d'humour.
Un hymne à la dignité des personnes âgées.
Une mise en lumière sur ceux qui les accompagnent, jusqu'au bout.
Spectacle offert par le Conseil Départemental de la Moselle
Gratuit - Entrée libre

EN DÉCEMBRE

« Noëls De Moselle »
En partenariat avec le Conseil Départemental de la Moselle

Samedi 8 décembre à 10h
Espace Liberté - Bibliothèque
Spectacle « Un hiver au Poil » par Claire Drach
Grand-père Gel souffle sur les toits des maisons, sur les arbres de la grande forêt, sur les poils des animaux.
Dans un village, un 24 décembre, un vieux monsieur à la longue barbe blanche s'ennuie à sa fenêtre... Dans une cabane en bois, une petite fille se prépare pour chercher des fraises... en plein hiver ! Dehors il y a des traces de pattes : celles d'une souris qui trottine et cherche un abri pour la nuit !
Autour du feu et de ses étincelles, la plus longue nuit d'hiver nous livre ses merveilles qui réchauffent le cœur, pour un hiver... au poil !
Spectacle offert par le Conseil Départemental

de la Moselle
Gratuit - Entrée libre
Tout public à partir de 5 ans
Durée : 45 min suivi d'un moment convivial en bibliothèque

Mercredi 12 décembre à 16h
Bibliothèque
L'Atelier de Noël
Le Père Noël a pris du retard, il a demandé à Adeline de confectionner des objets de Noël, voulez-vous l'aider ?
Dès 7 ans - Sur inscription

Du mardi 18 décembre au vendredi 21 décembre aux heures d'ouverture
Bibliothèque
Exposition « L'Esprit de Noël » par les Instants mobiles
Voyagez à travers la magie de Noël et découvrez diverses traditions : décoration, cadeaux, ambiance, art culinaire... Tout est réuni pour entrer dans l'esprit de Noël.
Venez jouer avec nous : jeu de bataille, jeu de loto, jeu de morpion, jeu du lutin malin et un quiz sur l'Esprit de Noël.
Entrée libre

Vendredi 21 décembre à 18h
Bibliothèque
« Une Soirée au poil » pyjama party familiale
Amène ton doudou, ton oreiller, ton plaid et enfile ton plus beau pyjama et viens passer la soirée à la médiathèque et rire avec nous.
Au programme : lecture, jeux, concours et dessins animés.
Sur inscription

Illustration : Imaschisako

CHAQUE MOIS

Le « Café littéraire »
Les samedis à 10h
Bibliothèque
Samedi 15 décembre . Samedi 19 janvier
Entrée libre

« Les ateliers d'Adeline »
Les mercredis à 16h
Bibliothèque
A partir de 7 ans - Sur inscription
Mercredi 12 décembre : L'Atelier de Noël - dès 7 ans . Mercredi 16 janvier : Origami - dès 7 ans . Mercredi 13 février : Les fleurs à l'honneur - dès 7 ans . Mercredi 13 mars : Après-midi jeux - dès 3 ans . Mercredi 10 avril : Guirlande de poissons articulés - dès 7 ans . Mercredi 15 mai : Surprise pour maman - dès 5 ans . Mercredi 12 juin : Surprise pour papa - dès 5 ans

NOUVEAUTÉS 2019

« Heure du conte »
Les mercredis à 16h
Bibliothèque
De 3 à 8 ans - Sur inscription
Mercredi 13 février . Mercredi 10 avril . Mercredi 12 juin

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 7 novembre pour le grand nettoyage d'automne
Jeudi 8 novembre pour notre renouvellement de document auprès de la Bibliothèque Départementale
Du samedi 22 décembre au lundi 07 janvier inclus pour les vacances de Noël

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

Joanna TULLIO - Bibliothèque municipale
1bis rue de la Cheneau - SCY-CHAZELLES
03 87 60 35 52
bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr

ACTUALITÉS

La bibliothèque primée pour son animation culturelle

Le 10ème Congrès départemental des bénévoles des bibliothèques du réseau de lecture publique s'est tenu cette année le 1er octobre au TRAM à Maizières-lès-Metz. Il a réuni près de 150 bénévoles originaires de 53 bibliothèques du territoire.
Une partie de l'équipe de la bibliothèque municipale s'y est rendue pour découvrir le salon des initiatives numériques et a eu la belle surprise d'être récompensée lors de la remise des prix dans la catégorie « Animation Culturelle » avec le prix du territoire Metz Orne. Bravo à eux !

Subventions

Grâce aux subventions du Conseil Départemental, nous avons pu enrichir nos fonds « BD » d'une cinquantaine de documents pour les secteurs enfant, ado et adulte et notre fonds « roman en grands caractères » d'une soixante-dizaine de documents constitués de romans étrangers, du terroir, historiques, essais, policiers et documentaires, afin de proposer des collections nouvelles et dynamiques.

Lire en Fête

Pour sa dernière édition, le Conseil Départemental avait choisi le thème « 1918-2018, La Moselle, de l'Allemagne à la France... vers l'Europe ».
Après plusieurs partenariats avec les bibliothèques de Marly et de Montigny-les-Metz, sur des spectacles pour les tout-petits, avec l'Orchestre National de Lorraine, à savoir « Berlingot l'escargot » et « Super petit Loup ne veut pas dormir », nous avons décidé de « remettre le couvert ».
Nous voulions une animation différente, pour faire découvrir la bibliothèque sous un autre angle, ce qui a amené l'idée d'un Escape Game. La préparation a pris plus de 6 mois et le résultat fut très satisfaisant.
En effet, l'animation affichait complet dès fin juillet dans les trois bibliothèques. Seule une soixantaine de personnes a pu profiter de cette expérience et tous sont ressortis ravis.

Portage

La première livraison du service « Livre et nous » a eu lieu mercredi 19 septembre. Adeline Barnaba, bibliothécaire volontaire, a apporté sa lecture du mois à Mme Capovilla, grande lectrice ayant travaillé aux éditions De Noël.
LIVRE ET NOUS est un service gratuit et permanent de portage de livres à domicile, destiné aux personnes âgées et/ou handicapées, proposé par la bibliothèque municipale et mis en place dans le cadre de l'année responsable et solidaire.
Ce service permet aux Sigéo-Castellois isolés de bénéficier de l'offre culturelle de la bibliothèque. A chaque visite, de véritables échanges se construisent et des liens se tissent autour du choix des ouvrages. Ces rencontres sont des temps de dialogue, de partage et de convivialité.

Pour bénéficier du service, vous devez être résident de Scy-Chazelles, vous inscrire à la bibliothèque (l'adhésion est gratuite pour les personnes porteuses d'un handicap) et justifier votre demande.
Vous souhaitez recevoir davantage de renseignements pour vous, ou une personne de votre entourage ? Contactez Joanna à la bibliothèque au 03 87 60 35 52, nous définirons ensemble vos besoins.

Accueil de classe

L'équipe de la bibliothèque accueillera tout au long de l'année, les mardis, jeudis et vendredis matins, l'ensemble des classes des écoles primaire et maternelle, la micro-crèche et ponctuellement le Relais d'Assistante Maternelle du Saint Quentin.

En projet avec les classes : lecture, animations, comprendre le rangement et comme chaque année, le concours Mosel'Lire.
Proposé par le Conseil Départemental de la Moselle, il a récompensé en juin dernier la classe de CM1 de Monsieur Piccin pour le travail fait à partir du roman « Belle-Ile aux trésors » de Moka et en particulier celui de Nathan Krausener qui a gagné le second prix de sa catégorie pour le territoire Metz Orne.

Joanna TULLIO

Affluence aux portes de nos écoles le 3 septembre...

C'est la rentrée ! Mme Brunella, Directrice de l'école Bernard Rabas, accueille nos élèves de primaire et, un peu plus loin, Mme Taite, Directrice de l'école Arc-en-Ciel, fait de même pour nos petits de maternelles. Bienvenue dans une nouvelle année scolaire !

On compte 107 élèves à Rabas et 68 à Arc-en-Ciel pour cette année 2018/2019. En primaire, 20 CP dans la classe de M. Usala, 17 CE1 et 6 CP dans la classe de Mme Pinter, 25 CE2 dans la classe de Mme Hoffmann, 16 CM1 dans la classe de Mme Brunella et 23 CM2 dans la classe de M. Piccin. Et, pour notre école maternelle, 19 Petits chez Mme Adam, 24 Moyens dans la classe de Mme Taite et 25 grands chez Mme Znidaric.
De quoi être rassurés sur l'avenir de nos classes, leur pérennité mais aussi la qualité de vie au quotidien puisque la moyenne par classe est de 22 enfants, tous établissements confondus. Un bonheur pour les élèves mais aussi pour les professeurs. Mais place à de belles photos pour le plus grand plaisir de tous !

Mme Brunella, Directrice, accompagnée de son équipe, Mesdames Hofmann et Pinter, Messieurs Usala et Piccin.

Mme Taite Directrice et Mesdames Adam et Znidaric, professeurs, mais aussi l'équipe ATSEM avec Adeline Korn et Cécile Winckel qui seront accompagnées de Jessica Polito, ATSEM en apprentissage.

Nathalie COLLIN CESTONE

Classe verte
En route pour l'aventure !

C'est un rituel initiatique, une aventure collective, un apprentissage de la découverte, c'est tous les ans, la classe verte des CM de l'école Bernard Rabas.

On l'attend, on la prépare, on conjecture, ça sera comment ? Une semaine sans les parents ? C'est dur mais riche et on sera ensemble.
Et puis un matin, ça y est, le cœur battant d'excitation autant que d'appréhension, le sac bouclé, maintes fois vérifié par des mamans un peu anxieuses, on grimpe dans le bus. Cette année, c'est vers Vigy que l'on se dirige.
Quel site ! La forêt, la campagne, des animaux, des animateurs aux petits soins et un grand pavillon pour nous tous seuls !
Cette année, le programme est ciblé sur la découverte artistique pour une classe et sur les sorties plus sportives pour l'autre ; photos et graphisme vont être explorés étape par étape, jusqu'à la création d'une superbe fresque type « street art » réalisée à la bombe et à une collection magique de photos noir et blanc.
Entre temps on aura collecté, ramassé, observé de quoi enrichir les clichés où chacun laisse libre cours à son imagination ; on aura appris en botanique, en zoologie et en physique ! Des mots très sérieux alors qu'on s'amuse !
Et l'aventure dans tout cela ? Eh bien c'est la randonnée en forêt, les courses d'orientation, les raids à vélo, les sensations nouvelles au bord de la mare, de la rivière, c'est « toucher » la nature et la sentir de toute sa personne.
Mais plus encore que tout cela, plus encore que ces découvertes où l'on travaille et apprend autrement c'est l'expérience de vie collective qui marquera tout le monde ; on apprend aussi à se supporter, se respecter et s'entr'aider pour un dessin, une partie de « loup-garou », passer un fossé ou ranger sa chambre.
Et le vendredi c'est le retour à la maison, lestés de linge sale mais enrichis de souvenirs de partage et d'orage, de traces de soleil et d'égratignures et grandis « dans sa tête » pour avoir tenu le coup et profité pleinement de cette semaine si différente.
Merci M^me^ Brunella ! Merci M. Piccin !

Claire ADAM

Animation estivale, le succès se confirme

Fort de son succès de 2017, la municipalité a réédité ses animations estivales.

Cette année, les animations estivales se sont étalées sur deux périodes du 9 au 27 juillet, puis du 20 au 24 août. Le thème retenu était les contes de Grimm. L'objectif est de permettre aux enfants durant les vacances d'été, de découvrir diverses activités tant sportives, qu'artistiques et manuelles. L'équipe du service périscolaire avait concocté un programme dynamique pour s'amuser, rire et se dépasser. Les enfants sont allés à l'Adeppa de Vigy pour découvrir le jardin pédagogique et le jeu de l'oie géant. De plus, ils ont profité du site pour faire une course d'orientation et une balade à poneys. Une nouveauté cet été, les plus grands ont découvert la pratique de l'escalade avec les installations d'Altissimo à Moulins-lès-Metz. L'escrime, le tir à la sarbacane et le bumball ont eu leur place au cours du mois de juillet. N'oublions pas le grand retour des baignades à la piscine de Boulay y compris au mois d'août ! Deux belles journées dans deux parcs d'attractions : Walygator et Pokeyland ont ponctué ces vacances. Grâce à une excellente météo, les enfants ont pu également faire nombre de grands jeux et de pique-niques. La session d'août a pu bénéficier d'un nouveau stage de football encadré par l'AS Scy-Chazelles. Un grand merci à eux et leur patience.
Encore un bel été qui s'en est allé... A garder dans nos mémoires en attendant 2019 !

Sandrine PRATI STEILER

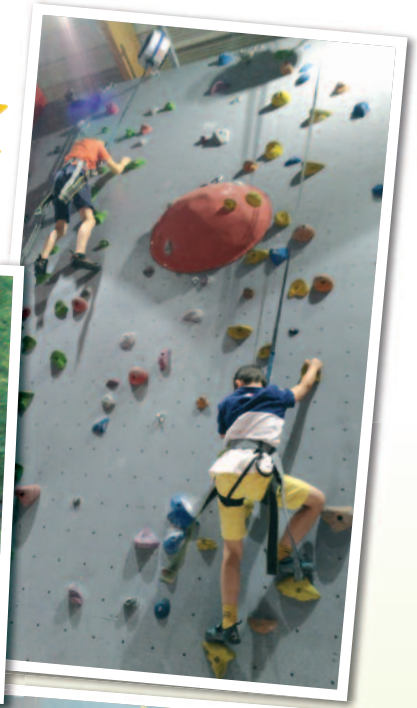

Projet « zéro gaspi à la cantine : moins jeter et mieux manger »

Pour la période 2017 à 2019, Metz Métropole a décidé d'accompagner la restauration scolaire de 23 communes du territoire. L'objectif est de réduire les pertes alimentaires et financières, mais aussi d'améliorer le comportement alimentaire des écoliers.

La réduction du gaspillage alimentaire est un enjeu réglementaire. En effet, la loi de transition énergétique du 17 août 2015 précise une « obligation pour l'Etat et les collectivités de mettre en œuvre avant le 1er Septembre 2016 une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des services de restauration collective dont ils assurent la gestion ». L'objectif étant de réduire de 50 % le gaspillage alimentaire d'ici 2025.

A l'échelle de Metz Métropole, les communes sont invitées à réduire le gaspillage alimentaire dans leurs établissements, notamment leurs cantines périscolaires. La commune de Scy-Chazelles a ainsi répondu présente quand M. Loizon de Metz Métropole l'a sollicitée pour entrer dans une action de mobilisation et sensibilisation contre le gaspillage alimentaire à la cantine sur l'année scolaire 2018/2019.

Tous les acteurs sont mobilisés : Directrice du service Périscolaire, équipe d'animation, prestataire (ELIOR), élus et bien sûr, enfants. Durant une semaine (en octobre), les déchets alimentaires du service périscolaire seront chaque jour pesés. Dans le même temps une analyse sur le fonctionnement du service périscolaire sera menée par le bureau d'étude ORGANEO. Puis, viendra le temps de la restitution des résultats des pesées quotidiennes et un échange avec les demi-pensionnaires et le service périscolaire autour de la thématique du gaspillage alimentaire. Un plan d'actions sera communément construit sur l'année scolaire pour concrètement agir sur les habitudes et les pratiques et réduire progressivement mais efficacement le gaspillage alimentaire. En fin d'action (fin d'année scolaire), une nouvelle pesée sera effectuée pendant une semaine et sera comparée à celle menée en début d'opération. Nous ne manquerons pas de vous en restituer les conclusions et résultats dans un nouvel article des Echos.

Nathalie COLLIN CESTONE

Départ en retraite de Nicole Kern (ATSEM)

C'est une nouvelle retraitée dynamique et enthousiaste qui a rangé une dernière fois son habit d'ATSEM le 6 juillet dernier. Une page de l'histoire de l'école maternelle Arc-en-Ciel se tourne : après Gaby en 2016, c'est à présent Nicole qui part en retraite !

Nicole Kern a débuté sa carrière le 1er juin 1999 à la mairie de Scy-Chazelles comme aide-maternelle en C.E.S (Contrat Emploi Solidarité). Elle a été nommée stagiaire le 2 janvier 2002, puis titularisée le 2 janvier 2003 dans le grade d'ATSEM 2ème classe. Enfin, elle a bénéficié d'un avancement de grade en tant qu'ATSEM principale de 2ème classe le 1er mai 2016.

Nicole et Scy-Chazelles, c'est une longue histoire. Après avoir passé sa jeunesse à Mercy-le-Bas en Meurthe-et-Moselle, Nicole élit domicile à Scy-Chazelles dans les années 80 avec son mari Didier. Ils auront deux enfants, Christophe et Aurélie, qui leur donneront quatre petits enfants.

Les petits enfants, Nicole les aime tant. C'est une vocation pour elle. C'est sans doute pour cela qu'elle fut l'ATSEM attitrée de la petite section de maternelle de l'école Arc-en-Ciel. C'est elle en effet qui accueillait dans ses bras chaleureux les petits bambins qui découvraient pour la toute première fois la vie à l'école. Tellement d'années passées aux côtés de nos tout-petits ! Les parents d'élèves pouvaient dormir sur leurs deux oreilles, tout était parfait, du sol au plafond, et les petits, toujours impeccables !

Durant toutes ces années passées ensemble, les enseignantes, à l'image de Véronique Taite, Directrice de l'école, et les collègues de Nicole, ont apprécié non seulement l'efficacité, le sérieux et la compétence qu'elle a déployés dans son travail mais aussi sa personnalité dynamique, joviale et de toute confiance.

A présent, le temps est venu de profiter d'une retraite bien méritée où elle pourra s'adonner à plusieurs de ses passions comme la cuisine, la lecture ou encore le vélo. Nombreux parents

et enfants se souviennent d'ailleurs de Nicole arrivant à l'école sur son vélo ou arpentant joyeusement les rues de la commune !

La reconnaissance est une composante essentielle dont nous n'avons pas toujours l'aisance ou l'idée de témoigner à ceux et celles qui nous épaulent au quotidien. Par cet article, nous sommes ainsi heureux de pouvoir vous témoigner, Nicole, notre gratitude pour avoir si bien pris soins des enfants de Scy-Chazelles. Nous vous souhaitons une belle et heureuse retraite !

Nathalie COLLIN-CESTONE

15 SAMU — 18 POMPIERS — 17 POLICE GENDARMERIE — 112 NUMERO D'URGENCE EUROPEEN — 119 ENFANCE MALTRAITEE

Carnet de Scy-Chazelles

NAISSANCES

BRUNET Baptiste	22/05/2018
DAOULAS Mathilda	30/06/2018
MULLER Léandro	23/07/2018
OUNI Robin	16/08/2018
MULLER Léon	18/08/2018
PIERROT N'Sé	21/08/2018
CUSUMANO Luna	12/09/2018
CAMPOS MARTIN Maël	20/09/2018
LEBAULT GOMES Andreas	11/10/2018

MARIAGES

BENEDIC Thierry et LANG Nilla	15/06/2018
GRAZIOSO Emmanuel et ZWICK Karine	23/06/2018
CARRILLON Mikael et CARDONE Laetitia	30/06/2018
GUERIN François et ANGELETTI Julie	07/07/2018
RENY Louis-Marie et ADEM Hind	28/07/2018
GUERRE Yves et BERNAUER-BUSSIER Dorothée	18/08/2018
KLEIN Michel et PERRIN Mélanie	18/08/2018

DÉCÈS

STEIN Bernard	26/05/2018
MANGEOT Joël	03/07/2018
OBELLIANNE Christiane	04/07/2018
INSERRA Clotilde	09/07/2018
GABENISCH Denise	25/07/2018
MICHELI Daniel	10/08/2018
WASIELEWSKI François	17/08/2018
SAGOT Jean-François	21/08/2018
LETZELTER Philippe	21/08/2018
LAVERSANNE Roger	30/08/2018
MACHOT Henriette	06/09/2018
LAVERSANNE Annie	12/09/2018
CONTINI Danielle	15/09/2018
BECK Claude	09/10/2018
SUBERROCA Lucienne	19/10/2018

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 03 87 60 07 14

Rubrique réalisée par Marylise GUITARD

Urgences

- ***Bureau de police de Montigny-lès-Metz*** 155 rue de Pont-à-Mousson - 03 54 48 83 80
- ***Commissariat central de Metz :*** 03 87 16 17 17
- ***Police municipale*** - C. Christal : 06 01 16 70 97 police.municipale@mairie-scy-chazelles.fr
- ***Fourrière Metz Métropole :*** 03 87 20 10 10 (en semaine). Week-end dès vendredi 12h : appeler la police nationale (17) qui transmettra à l'astreinte.
- ***Service du médecin de garde :*** 0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.
- ***Centre anti-poison - Nancy :*** 03 83 32 36 36
- ***Usine d'Electricité de Metz :*** 03 87 34 44 44
- ***Distribution eau potable :*** VEOLIA 0 810 463 463 Régie de l'eau de Metz Métropole 03 72 60 60 40
- ***GrDF :*** Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33 / Raccordement 09 69 36 35 34
- ***Engie :*** Contrat Dolcevita 09 69 324 324

Santé

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- ***CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier / Dr C. Véronèse*** - 9 rue Verdun - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 56 08
- ***Dr A. Iser*** - 18 rue de Metz - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 34 96
- ***CABINET MÉDICAL*** - 15 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz
  Dr A. Mabille : 03 87 30 13 40
  Dr F. Piccin : 03 87 32 50 22

PHARMACIE

- ***Pharmacie de Longeville*** 92 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz - 03 87 30 54 51
- ***Pharmacie de la Plage*** rue de Metz - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 02 03

CHIRURGIENS DENTISTES

- ***M. Engels-Deutsch*** - 91b voie de la Liberté - 03 87 60 02 40

SAGES-FEMMES

- ***Melle Marie Bauer*** - 50 bd St Symphorien - Longeville-lès-Metz - 03 87 17 28 35

INFIRMIÈRES

- ***CABINET D'INFIRMIÈRES - S. Capovilla et V. Prette*** - 16 voie de la Liberté - 03 87 32 72 19 ou 06 09 26 37 63
- ***Mme L. Fauconnet et Mme Schneider*** 06 61 61 90 18
- ***N. Schmitt-Walpœl*** - 2 chemin des Brayes - 06 30 37 85 55

KINÉSITHÉRAPEUTE

- ***Mme M. Pierlot*** - 62 voie de la Liberté - 03 87 66 39 49

ORTHOPHONISTE

- ***Mme E. Poignon*** - 68 voie de la Liberté - 03 87 60 08 29

PÉDICURE PODOLOGUE

- ***Mme MC. Monnier-Rigollet*** - 68 voie de la Liberté - 03 87 60 43 43

OSTÉOPAFTHE D.O.

- ***M. Kiffeurt*** - sur RDV - 17 voie de la Liberté - 03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

- ***Mme Fenninger*** - 68 voie de la Liberté - 06 02 24 36 41

Divers

- ***La Poste*** - Châtel Saint Germain et Longeville-lès-Metz - 3631
- ***Presbytère catholique*** 4 rue des Moulins - Moulins-lès-Metz 09 80 33 83 76
- ***Presbytère protestant*** - M. Jean Mahler Sainte Ruffine - 03 87 69 69 00 ou 06 07 25 80 76
- ***Taxi JM*** - 5 voie de la Liberté - 03 87 80 20 54 ou 06 62 58 38 27
- ***Enlèvement des encombrants :*** 03 87 20 10 10
- ***Déchetterie*** d'Ars-sur-Moselle : (Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer., ven., sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim. : 9h30 - 12h30)
- ***Haganis*** - Service clients : 03 87 34 64 60 www.haganis.fr
- ***Bibliothèque :*** 03 87 60 35 52 - bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr (Mar., jeu., vend. 14h-18h, Mer. 8h30-12h et 14h-18h, sam. 9h-12h et 14h-16h)
- ***Accueil périscolaire :*** 03 87 60 48 23 - periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr
- ***Crèche « Les Scygogneaux » :*** 1 impasse de l'Archyre - mc.scychazelles@aasbr.com 03 87 61 24 92
- ***Relais Assistantes Maternelles " St-Quentin" :*** 03 87 31 19 23
- ***Relais Assistante Sociale*** Centre Médico-Social - 7 pl Jean Schaff - Montigny-lès-Metz - 03 87 30 05 79
- ***CLIC - Centre Locaux d'Information et de Coordination*** - Metz Campagne 03 87 36 37 38
- ***ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement*** - www.adil57.org
- ***Maison de la justice et du droit*** - 03 87 18 50 68
- ***Numericable - Service client*** : 3990 (0,80 cent mise en relation puis cout d'un appel local)